

## **3<sup>E</sup> Assises Antadir** **Un évènement devenu incontournable pour les acteurs de santé à domicile**

Paris le 28 octobre 2024 – *La Fédération Antadir (Association Nationale pour les Traitements À Domicile, les Innovations et la Recherche) vient de clôturer ses troisièmes Assises. Organisé tous les deux ans, cet évènement rassemblant les professionnels du soin à domicile, connaît un succès grandissant avec une augmentation de 12% de participants cette année. Pendant deux jours, prestataires de soins à domicile, professionnels de santé, et fabricants/fournisseurs ont été invités à échanger et à débattre sur l'évolution des pratiques de soins dispensés à domicile autour d'un thème central : la télésurveillance.*



***Plus d'une quinzaine d'exposants – partenaires  
ont participé aux 3èmes Assises Antadir :***

**ADEL SANTE, ADS, ASEPT INMED, BIOSENCY, COMARCH, DIABELOOP, FRESENIUS KABI, GCE, L3  
MEDICAL, MASIMO, MEDTRONIC, MUST INFORMATIQUE, NUTRICIA, RENIGHT-YUWELL,  
RESMED, SEFAM, SRETT-VESTALIS.**

### **Séances plénières et ateliers pratiques autour de la télésurveillance**

Cette année, le thème central des Assises 2024 était la télésurveillance. Ce dispositif permet à un professionnel médical d'interpréter à distance les données de santé d'un patient sur son lieu de vie et de prendre des décisions relatives à sa prise en charge.

La télésurveillance permet d'adapter la prise en charge au plus tôt et de mieux suivre l'évolution de la maladie. Par ailleurs, elle renforce la coordination des différents professionnels de santé autour du patient et vise l'amélioration de la qualité de vie par la prévention des complications et une prise en charge au plus près du lieu de vie.

En séances plénières ou lors d'ateliers pratiques, les participants ont été invités à dresser un état des lieux de cette pratique et à effectuer des projections pour l'adapter à un grand nombre de spécialités : nutrition, pneumologie mais aussi diabétologie et oncologie. Ils ont également pu échanger sur les aspects réglementaires de la télésurveillance avec la Direction Générale de l'Offre des Soins (DGOS) et la Délégation du Numérique en Santé (DNS).

## Deux masterclass organisées autour de la ventilation

Uniquement réservées aux personnes ayant suivi intégralement les formations VNI et aux étudiants ayant suivi le DIU ARD, ces masters class ont porté cette année sur :

- **Le monitoring de la VNI avec une lecture de tracés PG difficiles** animé par le docteur Mathilde ORANGER, pneumologue exerçant à la Pitié-Salpêtrière à Paris
- **Le patient ventilé dépendant : sécurisation de situations**, animé par Estelle WOZNIACK et Jeanne MAISONOBE, toutes deux kinésithérapeutes exerçant également à la Pitié-Salpêtrière à Paris.

## Une table ronde sur le thème « du patient à l'ère du numérique »

Animée par Emeric Pivodori et Patrice Rixein, membres du bureau de la Fédération Antadir, cette table ronde a regroupé Aicha MEDANI - pharmacienne de formation et représentante des usagers de la télésurveillance en tant que patiente diabétique, le docteur Léo GRASSION - pneumologue au CHU de Bordeaux, le docteur Faustine TANGUY – diabétologue, Stéphane BORDES infirmier d'éducation thérapeutique en diabétologie au CHU de Toulouse, le docteur Bernard JEANBLANC - cardiologue et expert en éthique qui ont échangé sur la télésurveillance médicale et les soins à domicile.

Ils ont notamment abordé l'expérience patient portant sur l'amélioration de leur état grâce à la télésurveillance vs un suivi médical conventionnel mais aussi le gain significatif qu'apporte cette pratique dans l'organisation des soins pour professionnels de santé qui y ont recours. Ils ont par ailleurs identifié collectivement des pistes de réflexion qui pourraient davantage optimiser cette pratique.

*« Nous sommes fiers de l'intérêt que portent les PSAD et les professionnels de santé aux Assises organisées par la Fédération Antadir depuis maintenant 6 ans. Organisé tous les deux ans, cet événement permet de nous rassembler afin de partager nos expériences. Il a également vocation à travailler et réfléchir ensemble de façon constructive, pour rendre les soins à domicile toujours plus accessibles et performants. Notre objectif commun : permettre aux 230 000 patients que nous accompagnons annuellement de pouvoir bénéficier des soins adaptés à leurs besoins, dans le cadre de multiples prises en charge comme la nutrition, la diabétologie, l'oncologie et l'oxygénothérapie »* déclare **Jacqueline Delrieu, Directrice de la Fédération Antadir.**

### A propos de l'Antadir :

La Fédération ANTADIR, Association Nationale pour les Traitements À Domicile, les Innovations et la Recherche, a été créée en 1981, à la demande de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et du ministère de la Santé. L'ANTADIR fédère, dans un cadre statutaire associatif, des structures Prestataires de Santé À Domicile dénommées Services d'Assistance au Retour à Domicile (SARD), présentes en métropole et en outremer. Les SARD permettent le retour et le maintien à domicile de toute personne malade nécessitant un dispositif médical d'aide à la vie. Dans le cadre d'une prise en charge globale, les prestations assurées par les SARD concernent l'assistance respiratoire, la perfusion, la nutrition entérale, l'insulinothérapie par pompe externe, le maintien à domicile, l'éducation thérapeutique, la réhabilitation respiratoire ainsi que d'autres traitements, comme le traitement des plaies complexes.

La Fédération ANTADIR a également pour rôle de :

- Promouvoir la recherche technique, clinique et fondamentale ;
- De réaliser des évaluations techniques et cliniques de dispositifs médicaux ainsi que des études médico-techniques, économiques et sociales sur des thématiques spécifiques ;
- De diffuser un recueil de données épidémiologiques et mettre en place des cohortes sur des pathologies ciblées ;
- D'assurer la coordination de la matériovigilance ;

-Développer les connaissances via l'élaboration de programmes de formation professionnelle et l'organisation de congrès et manifestations thématiques.

**Contacts presse - Agence A+ Conseils :**

**Céline KERUZORE** : 06 03 92 15 49 - [keruzoreceline@gmail.com](mailto:keruzoreceline@gmail.com)

**Christelle ALAMICHEL** : 01 44 18 65 58 / 06 31 09 03 83 - [christelle@aplusconseils.com](mailto:christelle@aplusconseils.com)